



Vélizy-Villacoublay

# Ecole maternelle Mermoz



8 rue Clément Ader



## Temps scolaire

Directrice : Laurence LEPILLET  
Jours de décharge : jeudi et 3/4 vendredi après-midi  
01 34 58 11 63 / 0783076v@ac-versailles.fr

## Temps périscolaire

Directeur : Nathanaël BRAMBAN  
01 34 58 11 66  
perimermozmat@velizy-villacoublay.fr



## Edito



Après un été je l'espère ressourçant et reposant, bonne rentrée 2023 à tous les enfants, parents et personnels des écoles ! Comme à l'accoutumée, et malgré un contexte difficile, nous accompagnerons au mieux la communauté éducative vélizienne afin que les enfants disposent des meilleures conditions pour cette nouvelle année de scolarité, tant dans leurs apprentissages que leur épanouissement.

**Damien Metzlé**  
Adjoint au Maire,  
chargé de l'Education

## Structures de secteur du mercredi

Repas scolaire : école maternelle Mermoz  
Journée complète : ALSH Le Village

## Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

## Emploi du temps de l'école

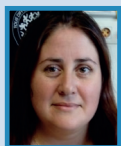
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

## Origine du nom de l'école

**Jean Mermoz**, né en 1901 et mort en 1936, Figure légendaire de l'Aéropostale, il était surnommé l'« Archange ».



## Organigramme de l'école



**Laurence LEPILLET**  
Directrice Scolaire



**Nathanaël BRAMBAN**  
Directeur Péricolaire



**Myriam REDELSPERGER**  
Gardienne



**Sébastien BRARD**  
Agent Technique Polyvalent



**Dalila GANDRHI**  
Responsable de Self

## INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire** [cliquez ici](#)

## CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 21/10 au 6/11  
Inscription du 18/09 au 1/10
- **Vacances de fin d'année** du 23/12 au 8/01  
Inscription du 20/11 au 3/12
- **Vacances d'hiver** du 10/02 au 26/02  
Inscription du 8/01 au 21/01
- **Vacances de printemps** du 6/04 au 22/04  
Inscription du 4/03 au 17/03
- **Vacances d'été** le 6/07 au 2/09  
Inscription du 27/05 au 16/06

## Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.



Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



**Connexion** [www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay](http://www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay)

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

### Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances

